## CHAPITRE VIII

## Domination de la maison de Bourgogne

### 47me RÉCIT

Vous avez compris, je l'espère, mes chers enfants, qu'à partir du démembrement de l'empire de Charlemagne et de l'érection des grands fiefs belges, chacun de ces États avait eu son histoire particulière, que j'ai dû vous raconter en la reprenant, pour chacun, depuis l'origine, c'est-à-dire depuis le commencement du x° siècle, jusqu'au moment où tous, à l'exception de la principauté de Liége, se sont trouvés réunis sous la domination des ducs de Bourgogne, vers 1435.

Nous avons parcouru l'histoire de nos provinces sous le régime communal. Nous allons voir maintenant l'autorité des princes dominer celle des nobles et celle du peuple.

Le xv° siècle, auquel nous sommes arrivés, est une époque de transition entre le moyen âge et l'âge moderne. Il est marqué par des changements si grands, si merveilleux, que la société tout entière en éprouve les effets et que tout va se transformer : les arts, les lettres, les sciences, l'armement, la navigation. Je vous en parlerai à la fin de ce chapitre.

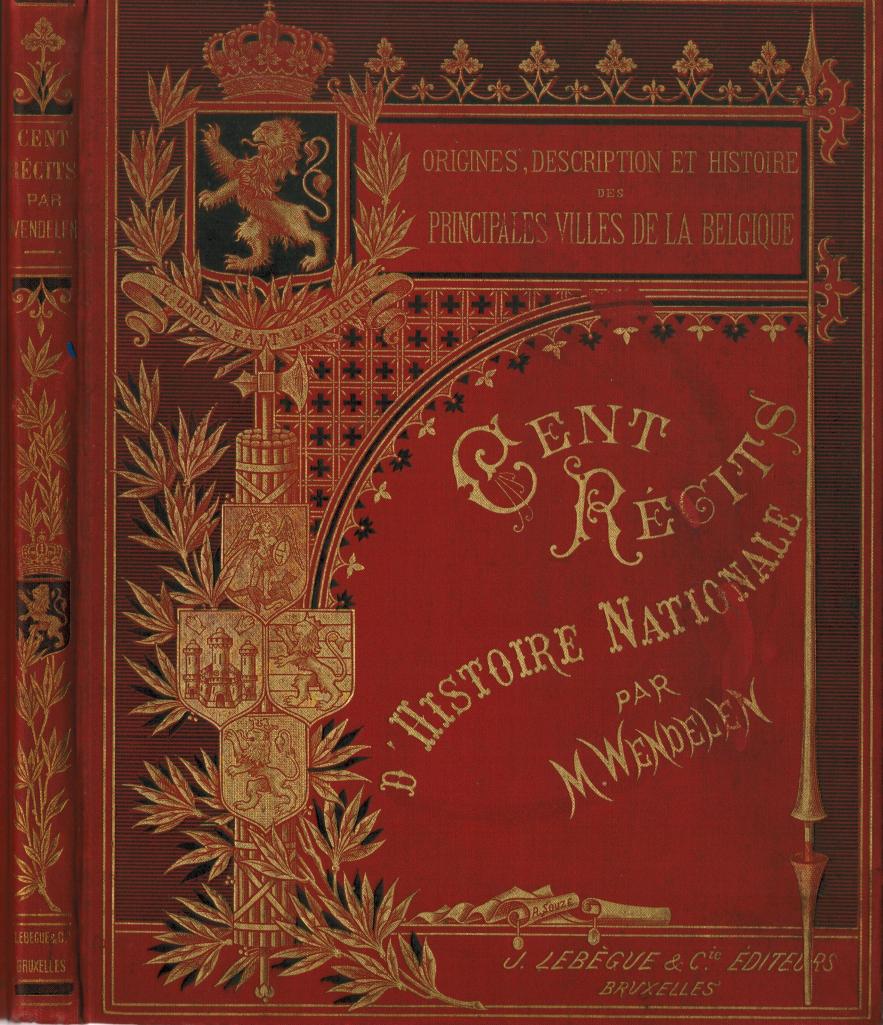
Actuellement, nous avons à nous occuper des ducs de Bourgogne et à voir comment ces princes français, qui possédaient l'un des grands fiefs de la couronne, devinrent maîtres chez nous et le restèrent pendant tout un siècle. En 1369, le duc Philippe le Hardi avait épousé, comme nous l'avons vu, Marguerite de Maele, fille et héritière du comte de Flandre. Il succéda à son beau-père, Louis de Maele, dont le règne avait été si troublé.

Philippe éprouva lui-même la raideur de ses nouveaux sujets et lorsque, après un an de lutte, il voulut s'entendre avec eux pour traiter de la paix, il ne put parvenir à se faire rendre par les fiers Gantois l'hommage servile qu'il en attendait : « Nous sommes venus, dirent-ils, pour faire la paix, mais non pour vous implorer. »

La duchesse de Bourgogne qui, née au milieu des Flamands, comprenait mieux leur caractère et savait qu'ils ne se décideraient jamais à plier le genou devant son époux, implora du regard sa noble tante, Jeanne de Brabant, qui était présente, et la comtesse de Nevers; et toutes trois, s'agenouillant, demandèrent au duc qu'il lui plût de rendre son amitié aux Gantois, avec confirmation de leurs droits et privilèges passés, se portant garantes de leur fidélité dans l'avenir.

Remarquez, mes enfants, l'intérêt puissant de cette scène d'un autre âge : d'un côté, le prince courroucé et hautain, entouré d'une cour brillante, dans tout l'éclat du rang suprême; de l'autre, ces nobles citoyens, debout, dans une attitude calme et fière, prêts à faire toutes les concessions nécessaires, mais se rappelant qu'ils représentent un peuple digne et plein d'honneur, et qu'ils n'ont pas le droit de s'humilier en son nom; puis les seigneurs étonnés d'une semblable résistance, et enfin les trois augustes princesses qui abaissent leur grandeur au profit de leurs sujets.





# COLLECTION NATIONALE

# CENT RÉCITS

## D'HISTOIRE NATIONALE

PAR

## M. WENDELEN

ILLUSTRÉ DE NOMBREUSES GRAVURES



#### BRUXELLES

J. LEBÈGUE ET C<sup>ie</sup>, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
46, RUE DE LA MADELEINE, 46